**Discours du maire aux vœux 2024 le 12/01/2024**

Bonjour à toutes et à tous
C’est avec beaucoup de plaisir que le conseil municipal et moi-même vous accueillent ce soir pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Nous vous présentons tous nos vœux de bonne année, de bonheur ,de réussite et de bonne santé.

Comme chaque début d’année, je vais essayer de vous détailler les actions qui ont été menées par la municipalité en 2023, ainsi que les prévisions pour 2024.

Au début de l’année passée, l’entreprise STP de la Vence a procédé à l***’achèvement des travaux d’aménagement des rues de la Croisette et du Pierge :*** un chantier d’un peu plus de 60 000 € TTC.

Je rappelle que la couche de roulement, la chaussée proprement dite, a été prise en charge et financée par le département pour un montant d’environ 140 000 €. La réception de ce chantier a eu lieu le 28/04 dernier en présence de nombreuses personnalités. Un article à ce sujet est passé dans le dernier bulletin municipal.

***Construction de la halle*** : le 1er des deux lots du marché, pour ce qui concerne l’aménagement du sol ainsi que la pose des massifs devant accueillir les poteaux, a été attribué à l’entreprise DURBECQ. Thierry. Le second lot qui concerne la pose de de la halle proprement dite avec la réalisation de la toiture en ardoises naturelles, a été attribué à l’entreprise FORTIER Jules. Les travaux ont débuté en décembre 2023 et devraient être terminés fin mars 2024.
Le Grand Est nous subventionne à hauteur de 95 000 € et l’Europe( programme LEADER) à hauteur de 40 000 € via la communauté de communes des crêtes.

Durant cette année 2023, nous avons dû gérer quelques imprévus, notamment ***l’effondrement d’une berge du Thin*** entre la Fontaine et la ruelle de la Haize. Le coût de cette réfection s’est monté à près de 20 000 € subventionné à 40% par la communauté de communes des crêtes et 30% par la région Grand Est.

Autre imprévu, un problème de ***désolidarisation d’une poutre du plafond de l’église***. Je remercie vivement l’entreprise HUT David de Lépron les Vallées, pour sa réactivité à mettre en sécurité ce souci et aussi pour la réparation rapide de cet élément de Charpente.

Nous étudions actuellement les possibilités de réfection totale des trois travées du plafond. Le coût de ces travaux devrait approcher les 150 000 € et pourraient être subventionné par la DETR , la Région Grand Est et la fondation du patrimoine avec appel aux dons auprès de de la population.

***Le village*** : Avec la communauté de communes des crêtes, nous avons déterminé ***un périmètre ORT*** (opération de revitalisation du territoire) au centre de notre village qui est devenu ***« bourg centre*** ». C’est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social pour lutter prioritairement contre la dévitalisation de nos centres bourg. Elle facilite la rénovation du parc de logements , de locaux commerciaux et artisanaux pour créer un cadre de vie propice au développement à long terme du territoire.
Suite à notre demande, notre commune a été retenue ***« village d’avenir*** » par la préfecture. Cela se caractérise par un appui possible en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets.

***La Forêt*** : Le plan d’aménagement de la forêt était arrivé à son terme depuis fin 2022.***Le nouveau plan d’aménagement pour les 20 prochaines années*** nous a été présenté dernièrement par les services de l’ONF. La commission des bois avait émis quelques réserves lors de réunions précédentes. Nous avons été entendus et ce nouveau plan semble conforme à nos attentes. Il sera prochainement présenté au conseil municipal pour acceptation.

***Les prévisions pour cette nouvelle année 2024:***

Suite et ***fin de la construction de la halle***.
Au cours de 2024, ***une plateforme « bois énergie*** » va être implantée sur une parcelle communale, au carrefour de la RD 2 et de la route qui longe les étangs, route de la mécanique qui rejoint la rue du pré Arnould. Cette opération sera prise en charge dans sa totalité par la communauté de communes des crêtes. Une convention entre la commune et la communauté de communes vient d’être signée pour la mise à disposition de la parcelle communale. Cette plateforme accueillera un bâtiment de séchage du bois déchiqueté qui alimentera les chaufferies locales dont la nôtre avec un coût de transport moindre de par la proximité.

Autre projet pour fin 2024-2025 ***la continuité des aménagements de la voirie rue de la croixaux*** jusqu’à la sortie du village en direction de Signy l’ Abbaye. Nous avons déposé les dossiers de demande de subventions.

A présent, quelques informations dont certaines vous ont déjà été présentées dans les bulletins municipaux.
Un événement qui mérite d’être rappelé/ Depuis plus d’un an JP BRUSA a été élu président départemental de l’UNC. A nouveau toutes nos félicitations. Le 18 novembre dernier il a présidé ***l’assemblée générale départementale de l’UNC*** dans cette salle en présence de nombreuses personnalités et d’une centaine de personnes composée des présidents des sections et leurs représentants venus de tout le département. Cette AG a été parfaitement organisée par Jean Pierre. Un article complet est paru dans le dernier bulletin municipal.

***Quelques infos*** :

Les spectacles ***« Coups de théâtre en Ardenne*** » dans cette salle du 27 au 29/10/2023 : un beau succès avec plus de 400 spectateurs.

***Le TELETHON*** organisé le samedi 9/12/2023 ici même a peris de collecter un peu plus de 1500 € malgré la très mauvaise météo ce jour là.

Tous nos remerciements à Fréderic PONSART , Ingénieur en génie civil et hydrologue pour l’article très documente, qu’il a rédigé sur ***l’eau dans le secteur de Thin le Moutier***.

Félicitations ***à Pol BODART*** encore une fois primé au niveau national pour son saucisson à l’ail et son boudin blanc. Ce n’est plus une surprise, c’est une habitude.

Remerciements à tous ***les bénévoles*** qui aident à la vie communale, Régis MILLARD, Jean Pierre ROBQUIN, Guy MILLET, Michel ROBIN, Marc PONSART, aux bibliothécaires Sylvie TESCH et Virginie PELLETIER, aux membres du conseil municipal avec une mention particulière à Jean Marie BRICART et Eric BERNIER qui abattent un travail extraordinaire.

Félicitations et remerciements aux personnes qui ont réalisé les décos de Noel sur la place au monuments aux morts, à la mairie , devant la boulangerie, aux abords de la salle municipale et au pont du pierge.
Mme MARTEAUX aidée par une dame et ses enfants ; elle ne veut pas être citée mais elle s’appelle Lydie et elle habite sur la place. Louis GUILLEMARD qui a également donné un bon coup de main cette année comme l’an dernier. Francis PETITFILS qui a aussi aidé et installé les illuminations et les sapins de Noel avec Jean Pierre et Mathieu ROBQUIN.

***Civisme***je suis désolé et amer de voir que certaines personnes laissent toujours leurs chiens en liberté dans le village. On retrouve d’énormes déjections de gros chiens autour des aires de jeux près du pôle scolaire, au beau milieu des décos de Noel au monument , au pieds des boites aux lettres et un peu partout dans le village.

Je ne vous étonnerai certainement pas si je vous parle des nuisances sonores répétitives à longueur de journée par aboiements de nombreux gros chiens dans différentes rues du village notamment à la croisette, dans le Pierge et dans la rue de Marlemont. Tout ceci est insupportable ; leurs maitres ne respectent ni les lois ni le bienêtre de leurs voisins.

Pour terminer je vous donne les résultats du concours des décorations de Noel. ( voir texte sur le site)

J’en ai terminé et je vous renouvelle mes vœux de bonne année, de bonheur, de sécurité et de bonne santé.